



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
31 juillet 2006  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 26 juillet 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre qui vous est adressée par Manouchehr Motaki, Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran au sujet de l'agression persistante contre les civils libanais et palestiniens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

*(Signé)* M. Javad **Zarif**



**Annexe à la lettre datée du 26 juillet, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La communauté internationale continue d'observer avec un profond regret l'agression impitoyable et systématique du régime sioniste contre les peuples sans défense de Palestine et du Liban et leur infrastructure économique et civile. Il est encore plus regrettable que le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et de la répression des actes d'agression, n'ait rien fait pour arrêter cette furieuse agression et ne se soit en rien montré disposé à le faire.

Les attaques systématiques et féroces du régime sioniste, outre qu'elles indiquent qu'il avait déjà un plan pour monter un vaste assaut contre le Liban, démontrent que ses chefs militaires et ses dirigeants politiques comptaient d'avance sur l'appui total du Gouvernement des États-Unis et par conséquent sur la carence du Conseil de sécurité.

Les attaques aveugles et indifférenciées du régime sioniste contre des zones résidentielles, qui visent directement des populations civiles innocentes et, pour la détruire, l'infrastructure politique, sociale et économique libanaise et palestinienne, sont une violation grossière des normes et principes essentiels du droit international. Venant d'un régime fondé sur l'occupation et qui méconnaît de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, elles n'ont rien de surprenant. Mais il est stupéfiant que, face à cet assaut cruel, menace flagrante contre la paix et la sécurité internationales, le Conseil de sécurité ne fasse rien et qu'il ouvre la voie aux criminels pour qu'ils continuent leurs attaques. Sans aucun doute, une approche aussi éhontée et partielle, dédaigneuse de la vie des musulmans, ne fait que mener la communauté internationale et les peuples dont la conscience est pure à la haine et au dégoût et susciter encore plus d'instabilité et de violence dans la poudrière du Moyen-Orient.

Par leur brave résistance, les peuples libanais et palestinien ont donné et donneront une leçon inoubliable aux agresseurs et occupants. Il ne saurait y avoir de doute quant à la victoire finale de ces deux peuples opprimés. Néanmoins, la communauté internationale devrait assumer ses responsabilités. Il faudrait demander des comptes au régime sioniste pour les conséquences de son agression inhumaine et des dispositions devraient être prises pour indemniser les victimes de ces atrocités en Palestine et au Liban.

Profondément inquiet de voir la situation actuelle perdurer, j'estime très probable qu'une immense catastrophe humanitaire aura lieu au Liban si le Conseil de sécurité décide de rester inactif face à cette tragédie persistante et j'exprime mon alarme devant cette situation. J'en appelle donc instamment à vos bons offices pour mettre fin à ces attaques inhumaines contre les peuples libanais et palestinien. La communauté mondiale, et surtout les musulmans du monde comptent que vous assumerez vos responsabilités selon la Charte des Nations Unies et que vous ferez tout pour faire cesser l'injuste agression du régime sioniste.

Le Ministre des affaires étrangères  
de la République islamique d'Iran  
(Signé) Manouchehr **Motaki**